



DECLARATION à la CNPN ACCORDS CHRS

Nous, organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD, ne nous satisfaisons pas de l'absence de réponse de NEXEM à nos propositions.

En particulier concernant:

- le statut des négociateurs et négociatrices
- les moyens mis à disposition des instances paritaires
- le fonds du paritarisme

Eu égard aux spécificités de la branche Accords CHRS, nous n'acceptons pas que les négociations soient en permanence renvoyées à la conclusion d'accords dans d'autres cadres conventionnels.

En l'absence de prise en compte de nos observations et revendications, nous nous réservons le droit de faire état de ces dysfonctionnements à la Direction Générale du Travail.

A Paris, le 4 juillet 2018.